

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS ET NOUVEAUX-NÉS

L'année 2013 est maintenant terminée. Plusieurs activités et rencontres ont été organisées au cours de l'année par la Municipalité de Saint-Aubert en collaboration avec le comité Familles et Aînés. Et ce n'est pas terminé !

Le comité Familles et Aînés accorde de l'importance à l'accueil des nouveaux arrivants venus s'établir de façon permanente à Saint-Aubert entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2013 ainsi qu'aux nouvelles naissances. Les membres du comité s'activeront à préparer un événement qui aura lieu au courant de l'été 2014. Surveillez les publications des prochains info-municipal.

Afin d'aider les membres du comité à élaborer cette fête, nous demandons aux nouvelles familles qui viennent de s'établir ainsi que celles ayant eu le bonheur de vivre l'arrivée d'un enfant, de vous inscrire auprès de Madame Marie-Thérèse Pelletier par téléphone au 418-598-3368 ou par courriel à « marie_therese.pelletier@saint-aubert.net ». Vous devrez fournir vos noms et coordonnées ainsi que le nom du nouveau-né, s'il y a lieu.

Le comité Familles et Aînés est heureux de souligner, pour une 2^e année, l'arrivée des nouveaux aubertois et aubertoises et espère que vous y participerez en grand nombre.

RENCONTRE D'INFORMATION SUR LES MALADIES MENTALES

Pour répondre à plusieurs demandes de la part de certains citoyens, une rencontre d'information sur les maladies mentales et ses impacts sur les membres de l'entourage sera offerte le 22 janvier 2014 de 9h00 à 10h30, à la salle du conseil municipal, 14 rue des Loisirs à Saint-Aubert.

La conférencière invitée, Madame Laurie Sirois, intervenante à L'Ancre de Montmagny, viendra échanger sur l'importance de briser les tabous et améliorer vos connaissances concernant certaines maladies mentales telles que : la schizophrénie, la dépression et le trouble bipolaire. De plus, elle nous aidera à mieux comprendre l'univers des familles qui sont confrontées à cette réalité. Il y aura place pour des échanges et des discussions. Activité offerte en collaboration avec le comité Familles et Aînés.

Pour information :
Marie-Thérèse Pelletier au 418-598-3368.



LES AUTRES SPORTS AURAIENT AIMÉ ÊTRE INVENTÉS PAR LES VIKINGS.

ACCÈS FAMILIAL ANNUEL : 140 \$

ACCÈS 16 ANS ET + ANNUEL : 75 \$

ACCÈS 6-16 ANS ANNUEL : 20 \$

PROGRAMME JACKRABBIT 4-16 ANS: 60 \$

CHALET D'ACCUEIL AVEC RESTAURATION

NOUVEAUX SKIS ROSSIGNOL SANS FARTAGE EN LOCATION

TRAINEAUX POUR ENFANTS

RÉSEAU DE RAQUETTE INCLUS

REFUGES RENOVÉS

PISTES AMÉLIORÉES



WWW.CLUBSPORTIFAPPALACHES.COM

45 KM DE RÉSEAU



LE SKI DE FOND. UN SPORT POUR LA VIE.

BIBLIOTHÈQUE CHARLES-É. HARPE

Nous demandons aux nouveaux abonnés de bien vouloir venir chercher votre NIP (numéro d'identification personnel) sur les heures d'ouverture de la bibliothèque. Ce numéro vous permet d'accéder à votre dossier en ligne, de renouveler vos prêts et réserver des documents.

De plus, depuis le 1^{er} janvier 2014, le service de livres numériques est disponible à votre bibliothèque. Demandez de plus amples informations aux responsables lors de votre prochaine visite à la bibliothèque municipale.

Il serait grandement apprécié de fournir votre adresse courriel pour que vous puissiez connaître les nouveautés disponibles, la date de votre renouvellement ou bien de vous aviser lors d'un retard. Vous pouvez fournir votre adresse courriel par téléphone à Madame Jocelyne Gamache au 418-598-3623.

DATES DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici les dates des réunions du conseil municipal pour l'année 2014 :

Lundi 3 février 2014	Lundi 7 juillet 2014
Lundi 3 mars 2014	Lundi 4 août 2014
Lundi 7 avril 2014	Mardi 2 septembre 2014
Lundi 5 mai 2014	Lundi 6 octobre 2014
Lundi 2 juin 2014	Lundi 3 novembre 2014
	Lundi 1 ^{er} décembre 2014

Les réunions se déroulent à la salle du conseil du Centre municipal, 14 rue des Loisirs, à compter de 20h00.

RENOUVELLEMENT DES LICENCES DE CHIENS

Il serait apprécié que les propriétaires de chiens nous avisent s'ils possèdent encore le même chien ou si un nouveau compagnon fait partie de votre quotidien. Ceci permet de mettre à jour notre registre et de retracer rapidement le propriétaire de chien perdu.

Nous vous rappelons qu'il est important que les chiens soient tenus en laisse et qu'il possède une médaille. Nous vous offrons ce service gratuitement, profitez-en.



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Diverses activités sont organisées par la Municipalité en collaboration avec les comités et le besoin de bénévoles est toujours présent. Nous désirons avoir une banque de candidats pour les gens intéressés à s'impliquer auprès de la communauté. Cela ne vous engage en rien auprès des comités. Parfois, il ne peut s'agir que d'une heure ou deux pour une activité mais cela peut faire toute une différence. L'action bénévole est reconnue et est soulignée lors d'une fête en septembre de chaque année.

Si vous voulez faire partie de l'équipe de bénévoles, donner un coup de pouce à votre communauté, veuillez communiquer avec Madame Marie-Thérèse Pelletier au 418-598-3368 pour donner vos coordonnées.

CRÉDIT D'IMPÔT ÉCORÉNOV

Un crédit d'impôt remboursable pour la réalisation de travaux de rénovation résidentielle écoresponsable est instauré sur une base temporaire.

Ce crédit d'impôt est destiné aux particuliers qui font exécuter par un entrepreneur qualifié des travaux de rénovation écoresponsable à l'égard de leur lieu principal de résidence ou de leur chalet en vertu d'une entente conclue après le 7 octobre 2013 et avant le 1^{er} novembre 2014.

Ce crédit d'impôt, qui sera d'un montant maximal de 10 000 \$ par habitation admissible, correspondra à 20 % de la partie des dépenses admissibles d'un particulier qui excédera 2 500 \$.

Pour donner droit au crédit d'impôt, les travaux réalisés doivent avoir un impact positif sur le plan énergétique ou environnemental et les biens utilisés dans le cadre de ces travaux doivent répondre à des normes reconnues.

De plus, l'entrepreneur responsable des travaux doit attester que les biens répondent à ces normes reconnues. Pour ce faire, il doit remplir et signer le formulaire « *Attestation de conformité de biens à des normes écoresponsables* » (TP-1029.ER.A) et le remettre à son client. Formulaire disponible sur internet au www.revenuquebec.ca.

Voici les travaux de rénovation écoresponsable reconnus :

- Isolation du toit, des murs extérieurs, des fondations et des planchers exposés
- Étanchéisation
- Installation de portes ou de fenêtres
- Système de chauffage
- Système de climatisation
- Système de chauffe-eau
- Système de ventilation
- Conservation et qualité de l'eau
- Qualité du sol

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Revenu Québec au 418-659-6299 ou 1-800-267-6299 du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h30 ou consultez le site internet www.revenuquebec.ca.